



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU BUREAU

L'an deux mille vingt-six,
Le 5 février à dix-neuf heures,

Le bureau du Syndicat mixte à la carte du Parc naturel régional du Doubs Horloger dûment convoqué, s'est réuni dans la salle d'honneur de la mairie de Morteau, sous la présidence de Monsieur Denis Leroux.

Date de convocation : 29/01/2026

Date d'affichage : 29/01/2026

Nombre de membres :

- en exercice : 29
- présents : 16
- votants : 19

Nombre de voix :

- en exercice : 39
- présents : 20
- procurations : 7
- **nombre total de voix exprimées : 27**

Etaient présents :

Cédric BÔLE, Marie-Paule BRAND, Anthony CUENOT, Bernard JACQUET, Denis LEROUX, Roland MARTIN, Dominique MOLLIER, Jean-Louis MOUGIN, Valérie PAGNOT, Alexandre PANTEL, Stéphanie PARSY, Gilles ROBERT, Catherine ROGNON, Charles SCHELLE, Pierre VAUFREY, Franck VILLEMAIN.

Etaient absents excusés :

Christine BOUQUIN, Pascal GODIN, Sylvie LE HIR, Régis LIGIER, Boris LOICHOT, Christian MOREL.

Etaient absents :

Léon BONVALOT, Jean-Noël CUENOT, Francine MISERE, Daniel PRIEUR, Amandine RAPENNE, Elisabeth REDOUTEY, Christelle VUILLEMIN.

Ont donné pouvoir :

Christine BOUQUIN a donné pouvoir à Marie-Paule BRAND,
Boris LOICHOT a donné pouvoir à Franck VILLEMAIN,
Christian MOREL a donné pouvoir à Valérie PAGNOT.

Objet : DE2026-06 : Projet CASDAR Référentiel national biomasse-c

Nous avons répondu à la sollicitation de Réseau Haies France qui recherche des partenariats dans le but de développer un référentiel national Biomasse-carbone des haies dans le cadre d'un programme CASDAR Connaissance. Ce projet qui réunit 14 partenaires (avec Réseau Haies France comme coordinateur) a pour objectif de cuber les haies par zones pédoclimatiques mais aussi d'évaluer le stockage de carbone dans le sol à leur voisinage afin de créer un référentiel national à destination des techniciens bocages. Ce projet de 3 ans se divise en 4 actions :

- Action 1 : Coordonner le projet dans ses aspects techniques, administratifs et financiers
- Action 2 : Produire de la donnée brute sur la biomasse des haies et le stockage de carbone à leur voisinage à l'échelle nationale
- Action 3 : Elaborer un référentiel national de productivité des haies et de stockage de carbone à leur voisinage
- Action 4 : Mobiliser et valoriser les ressources produites dans le cadre du projet à l'échelle nationale et européenne

Le Parc se concentrera quasi-uniquement sur l'action 2

Concernant le rôle du Parc, nous devons :

- Mesures de cubage des haies (biomasse)
 - Identifier 12 haies à étudier par année (typologie à définir au niveau national), avec l'accord des exploitants agricoles (et aussi leur aide, car besoin d'aide pour tronçonnage des brins)
 - Les cuber et mesurer leur accroissement naturel :

Variables à mesurer**Nombre de mesures / haie**

Longueur de la haie

1

Largeur moyenne de la haie au sol (emprise)

6 individus

Largeur moyenne du houppier de la haie

6 individus

Age moyen de la haie – comptage des cernes

15 brins

Longueur du rayon d'une coupe transversale

15 brins

Longueur de tronçon de rayon par lot de 5 cernes

15 et plus

- Mesures de carbone (prélèvements de sol)

- Échantillonnage sur 6 haies, selon les mêmes critères de représentativité et d'âge
- Prélèvements à la tarière pédologique sur 12 points/haie à différentes profondeurs et 4 prélèvements au cylindre pour densité apparente
- Analyses de sol confiées à un laboratoire

Budget (déposé par Réseau Haies France au 15 janvier 2026, réponse espérée en juin 2026) :

Dépenses (PNRDH seulement)		
Poste de dépense	Montants	Détails
Ingénierie Parc	19 750.00 €	79 jours
Matériel	1 050.00 €	Décamètre, tarière ...
Frais de déplacement	2 682.00 €	3600 km, 3 A/R à Paris, 2 nuitées
Frais indirects	2 962.50 €	15% du total
Total	26 444.50 €	
Recettes (PNRDH seulement)		
AAP CASDAR	21 155.60 €	80%
Autofinancement	5 288.90 €	20%
Total	26 444.50 €	

Budget prévisionnel du programme :

L'agent en charge de ce projet sera le chargé de mission recruté dans le cadre du programme de gestion et de valorisation durable des haies du Doubs Horloger financé par le Pacte en faveur de la haie avec l'assistance du chargé de mission agriculture et forêt au Parc.

Après en avoir délibéré, le bureau décide :

- **D'autoriser le président engager l'action et à solliciter les crédits.**

Approbation à l'unanimité.

Nombre de voix : 27	Exprimés (en voix) : 27
- pour : 27	- abstention : 0
- contre : 0	- ne prend pas part au vote : 0

Pour extrait certifié conforme,
le Président
Denis LEROUX



Envoyé en préfecture le 11/03/2026

Reçu en préfecture le 11/03/2026

Publié le



ID : 025-200096295-20260205-DE2026_06-DE